

C.R. COMMISSION SITES pour 2023

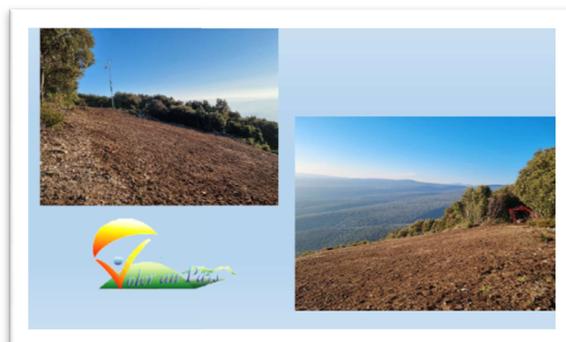
Etabli par Béatrice **Mathieu** et Pierre **Bayon** (en remplacement de Benjamin **Bouchet** indisponible).

Merci à Benjamin pour le travail accompli avant que ses obligations professionnelles ne l'obligent à arrêter.

En 2023, La Ligue a participé aux aménagements de sites suivants :

Site de RUSTREL (84) :

- Le décollage a été sécurisé (*Volez au Pays 84*)



Site CUGES (13) :

- Une moquette a été posée à l'atterrissage Sud de Cuges (*Les Pins Volants*).

Site de CHABANON (04) :

- Création d'un nouveau décollage orienté Est. Site conventionné avec la Mairie de Seyne (*Blanche Ascendance*).

Site de Saint Vincent les Forts (04) :

- Ouverture du nouvel atterrissage toutes saisons du lac (*Blanche Ascendance*).

Site de BAR SUR LOUP 06:

- Rénovation du tremplin de Bleyne (*Delta Club du Bar Sur Loup*).



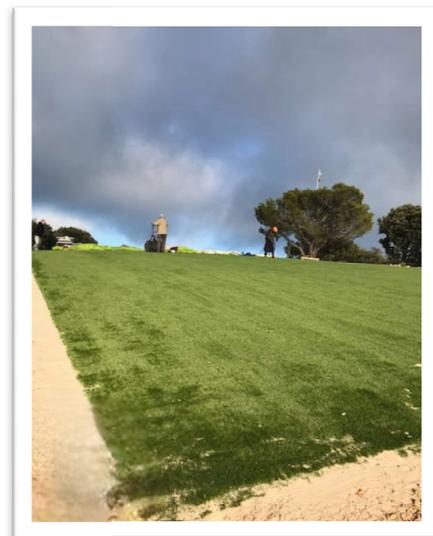
Site de BANON (04) :

- Sécurisation atterrissage dans le cadre du Championnat de France de Précision (*Volez au Pays 84*).

Site de SIGNES (83) :

- Aménagement du décollage (*Ailes De Signes*).

Moquette décollage



Site Mont Ventoux (84) :

- Pose d'une signalétique sur le Déco Nord (*CDVL 84*).

Le sommet du Ventoux

Un des principaux chantiers de cette mandature du CDVL84 : le sommet du Ventoux.

Il a fallu défendre nos conventions, en partie remises en cause par une réaffirmation des protections environnementales.

Il fallait aussi marquer notre présence, particulièrement l'emplacement du déco Nord, alors que, ni un aménagement de surface, ni la pose d'un panneau classique, n'était possible.

L'installation d'une « pierre parlante » s'intégrant dans les aménagements du Parc, a été définitivement convenue avec les différentes entités, elle sera placée cet été.

L'objectif de son visuel, réalisé en collaboration, c'est à la fois de sensibiliser le public sur notre pratique et son histoire, montrer qu'on est présent depuis longtemps (et qu'on compte y rester encore) marquer l'emplacement du déco, et informer les pilotes par un QR code renvoyant au site de la FFVL.

Tout cela n'est possible qu'au prix d'un travail bénévole de longue haleine, faisant appel à diverses subventions, dans une collaboration sensible avec les différentes entités.

Cela profitera à tous, merci de respecter et faire respecter les conventions, les lieux de décollage, les chemins d'accès...



Exemple de « pierre parlante »

Extrait Bulletin Cdvl 84

Site de GRANON (05) :

- Mise en place d'une balise météo (*Air Piou piou*).



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



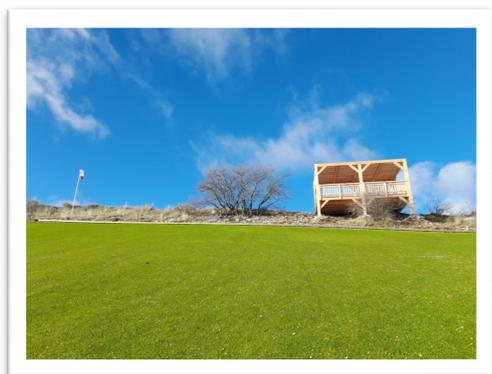
Boomerang



Hand'Icare

Site de Chabre (05)¹ :

- Construction d'un abri ombragé au dessus du d'écolage sud avec accès PMR entièrement financé par la Communauté de Commune du Sisteronais-Buëch. L'installation de webcam est à l'étude.



Site de SAINTE ANASTASIE (83) :

- Pose d'une moquette au décollage (ASPAT).

Les Bonnes et les Mauvaises nouvelles de l'Année

Les mauvaises pour commencer :

- A la Montagne Sainte Victoire, malgré le travail acharné du Club, le Site de l'Escalette est remis en cause au moins sur une période de l'année.

Les bonnes :

- Le travail de Patrick permet un aboutissement positif à Moustiers Sainte Marie permet l'établissement de convention pour l'atterrissage des plaines, le décollage de Courchon et l'atterrissage Reine Jeanne. Le gestionnaire en sera la Ligue. L'occasion de rappeler que la mise en place de Convention pour les sites est un outil de protection indispensable.

¹ Pour info seulement : hors subvention ligue.